

## Réunion DG / syndicats du Cemagref du 27 août 2009

### Dossier "Prime d'Excellence Scientifique"

Déclaration des représentants du personnel SUD-Recherche-EPST, FO, CGT

Monsieur le Directeur Général,

Vous nous présentez aujourd'hui un projet de mise en place au Cemagref de la "prime d'excellence scientifique" instituée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A quelle problématique répond cette démarche ? Avez-vous diagnostiqué un manque de motivation individuelle des chercheurs du Cemagref ?

Nous sommes face à un problème global de manque d'attractivité des carrières de la recherche publique et, plus spécifiquement au Cemagref, de différentiel de rémunération entre titulaires Recherche et titulaires Agriculture, qui s'ajoute au différentiel de rémunération entre chargés de recherche et ingénieurs de recherche. Dans ces conditions, proposer aux chercheurs une prime-bonus qui ne sera attribuée qu'à une poignée d'entre eux<sup>1</sup>, sur concours et pour une durée limitée, c'est vraiment se moquer du monde !

Si Madame la Ministre voulait vraiment la parité entre chercheurs et enseignants-chercheurs, pourquoi ne pas avoir transposé au corps des CR la réforme de la grille des Maîtres de Conférences, en particulier procédé enfin à l'effacement du barrage de classe entre CR2 et CR1 : avec la suppression de la limite d'âge pour le recrutement en CR2, on recrute au sommet de ce grade, en tenant compte de leurs années de CDD successifs, des chercheurs expérimentés qui doivent rester bloqués là pendant au moins 4 ans avant de pouvoir passer en CR1 !

Non seulement cette prime d'excellence scientifique ne répond pas à la nécessité de revaloriser les salaires des chercheurs (et des autres personnels) mais elle est porteuse de graves dérives :

- elle nie le caractère collectif de la recherche
- elle remet gravement en cause le statut de chercheurs titulaires des EPST qui garantit l'égalité de traitement entre chercheurs de toutes les disciplines et de tous les EPST<sup>2</sup> et l'indépendance de leur démarche scientifique
- elle prépare une extension à tous les personnels du système d'individualisation des carrières et des rémunérations prôné par le gouvernement où le salaire fixe ne serait plus qu'une petite partie de la rémunération et où des parts variables selon la fonction et la "performance individuelle" prendraient de plus en plus de place
- elle prépare un désengagement financier de l'Etat, y compris pour assurer le financement des rémunérations des fonctionnaires, que le gouvernement veut de plus en plus faire assurer par les ressources propres des organismes
- ces primes n'étant pas financées *en plus* par le Ministère de la Recherche<sup>3</sup>, où prendra-t-on l'argent ? si on le prend sur la masse salariale, ce sera au détriment des embauches ou des promotions, et si on le prend sur les ressources propres, ce sera au détriment du fonctionnement<sup>4</sup> ; cela conduira à des tensions entre collègues<sup>5</sup> et cela jettera le doute sur l'indépendance des recherches et expertises réalisées par le Cemagref

../..

<sup>1</sup> la base indiquée par le DG est de 4 attributions/an, pour une durée de 4 ans, éventuellement révisable avant

<sup>2</sup> ce n'est pas parce que ce principe a déjà été battu en brèche par la direction de l'INSERM avec ses "contrats d'interface" qu'il faut déréguler toutes les rémunérations des chercheurs et à terme de tous les fonctionnaires !

<sup>3</sup> en 2009, l'enveloppe de ces primes a été financée par les suppressions d'emplois...

<sup>4</sup> sachant qu'au Cemagref, compte-tenu de l'indigence du soutien de base qui nous est alloué, les équipes de recherche ne fonctionnent qu'avec les ressources propres !

<sup>5</sup> comment justifier de faire abonder grâce aux ressources propres collectées par tous les primes de quelques uns ?



- elle met les chercheurs dans une spirale sans fin de "travailler plus pour espérer gagner plus" (momentanément !) dont feront les frais ceux – et surtout celles - qui ne veulent pas consacrer toute leur vie à leur travail, fût-il passionnant
- elle va pourrir l'ambiance entre collègues : la question de savoir qui va signer tel article en premier auteur, qui va encadrer la prochaine thèse ou le prochain stagiaire, qui va être porteur du projet en cours de montage, etc.. va-t-elle devoir se régler au couteau dans ce contexte de concurrence exacerbée ?
- elle organise une surenchère délétère (style clubs de foot professionnels) entre les organismes pour attirer ou garder les "meilleurs chercheurs" (ceux qui seront susceptibles de décrocher les plus gros contrats !)

**Les organisations syndicales du Cemagref vous demandent de ne pas mettre en place cette prime, ni d'ailleurs aucun mécanisme d'individualisation des rémunérations que ce soit pour les doctorants, les CDD ou les permanents, et d'agir auprès du Ministère de la Recherche pour que soient apportées de véritables réponses aux problèmes vécus par les personnels.** Elles exigent :

- des créations d'emplois de fonctionnaires, à tous niveaux : c'est indispensable pour que les missions d'enseignement et de recherche puissent être menées dans la continuité et dans l'indépendance vis-à-vis des pressions politiques et économiques, et c'est indispensable pour résorber l'emploi précaire qui ne cesse de se développer
- un plan d'intégration des personnels précaires dans les corps de fonctionnaires,
- le respect des statuts et des garanties collectives et non leur démantèlement
- une amélioration conséquente de l'attractivité des carrières, à tous niveaux, qui doit passer par des mesures collectives de refonte et de revalorisation des grilles indiciaires, la reconnaissance des qualifications et un accroissement des possibilités de promotions
- la reprise en compte, au moment du recrutement dans les corps de titulaires, quels qu'ils soient, de l'intégralité de l'ancienneté acquise en tant que non-titulaire ou dans un poste équivalent dans le privé, comme cela est possible pour les chercheurs et maintenant aussi pour les enseignants-chercheurs

Les organisations syndicales SUD-Recherche-EPST / FO / CGT du Cemagref

